

Comme en 1980 lorsque VGE lui avait offert sur un plateau Hachette, Jean-Luc Lagardère vient de mettre la main sur Vup, grâce à Jacques Chirac, en un raid éclair mené de main de maître qui laisse admiratif mais soulève de nombreuses inquiétudes.

➤ « Le nom du repreneur sera connu cette semaine. Cela peut intervenir mercredi, mais si c'est vendredi, ce n'est pas un problème. » Pipeau! Et pourtant, toute la semaine, on a supputé, la population germano-pratine se passionnant soudain pour ce prix littéraire qui éclipse le Goncourt et dont l'histoire vaut bien un prix. Pour le prix Vup, la rumeur publique donnait Lagardère vainqueur jusqu'en début de semaine puis Paribas ensuite, avec un bref retour dans la cote d'Eurazéo (Lazard).

Bref, mardi soir, tandis que se tenait le conseil d'administration de Vivendi sous la présidence de Jean-René Fourtou, rien n'avait véritablement filtré, et les trois candidats restaient apparemment en lice. Apparemment. Comme au Goncourt où l'on donne suc-

cessivement depuis des semaines Rolin (Le Seuil), Cortanze (Albin Michel, diffusé Hachette) et Quignard (Grasset), ce qui octroie à Hachette 66 % de chances en distribution et 33 % en édition: on les tient enfin les chiffres de parts de marché d'Hachette + Vup... **Indécision feinte.** Plus sérieusement, l'indécision qui semblait tirailler Jean-René Fourtou depuis des semaines était bel et bien feinte. Jusqu'à la dernière minute, les dirigeants de Vivendi ont fait mine d'être ouverts à toutes les offres, mais il

n'en était rien. Et l'on peut même s'interroger sur la duplicité de Fourtou lorsqu'il a déclaré devant les députés il y a trois semaines être opposé à la solution Lagardère.

Trois offres ont bien été déposées au Crédit lyonnais, chargé de la vente de Vup pour le compte de Vu, mais les jeux étaient faits. L'abattement qui régnait depuis deux semaines dans l'état-major de Vup et l'allégresse qu'on peinait à cacher chez Lagardère n'étaient, eux, pas feints. Chez Hachette, en milieu de semaine dernière, la

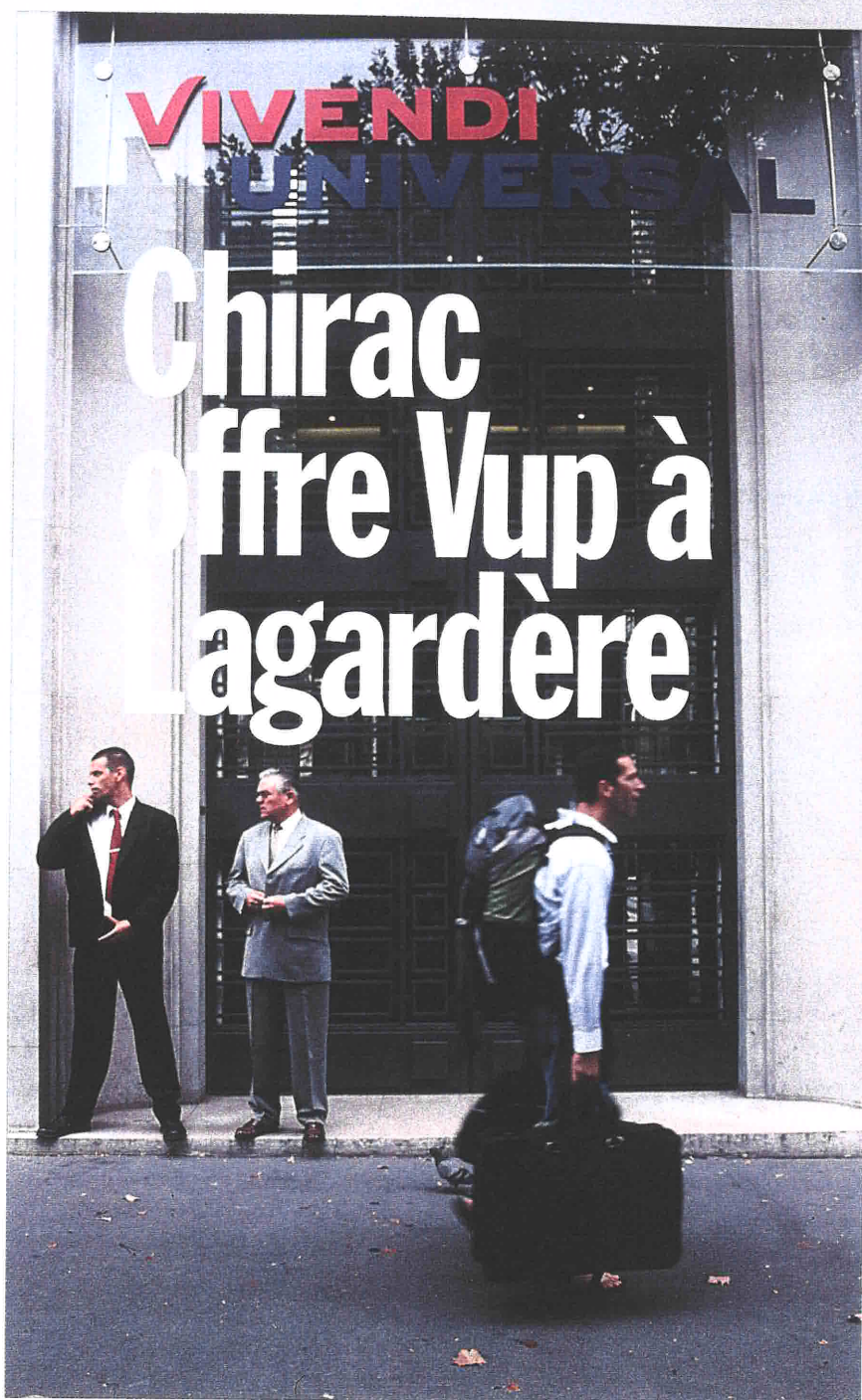
“On va gagner mais c'est maintenant que les ennuis vont commencer.”

victoire semblait acquise, même si certains lâchaient: « On va gagner mais c'est maintenant que les ennuis vont commencer », faisant allusion à l'ampleur de cette fusion, techniquement complexe et sensible, sur fond de hurlements

des libraires et des éditeurs indépendants.

Chez Lagardère, on semble n'avoir rien laissé au hasard: dans un premier temps, on a appris mercredi matin que Vup sera acquis par une coquille créée pour l'occasion par Natexis, la banque d'affaires des Banques populaires (voir page suivante), qui en assurera le portage pour le compte de Lagardère, le temps d'y voir clair sur le futur périmètre du nouveau groupe. Objectif: empêcher une offensive juridique qui pourrait aboutir à une suspension de la vente. Mais une offensive de qui? Seul, ces derniers jours, Claude Cherki, patron du Seuil et vice-président du SNE, est monté au créneau en menaçant d'en appeler à Bruxelles. Reçu à l'Elysée avec Antoine Gallimard, également très remonté, par Roch-Olivier Maistre, conseiller culturel de Jacques Chirac, mardi 21, « il en est ressorti, selon un témoin, avec le sentiment de s'être fait balader ». Venus tirer la sonnette d'alarme, ils se sont fait répondre que l'Elysée suivait cette affaire de très loin et ne s'en mêlait pas.

“Le nouveau ministre de la Culture n'a rien compris”. Un gros mensonge confirmé indirectement dès mercredi matin par Jean-Jacques Aillagon qui, tandis que l'édition française était consternée et encore sous le choc, « se réjouit qu'une solution française et industrielle se soit imposée ». Réaction de Claude Cherki: « C'est la preuve que le nouveau ministre de la Culture n'a rien compris au livre et à l'édition. » Lequel ministre, découvrant qu'il s'était trop avancé et qu'il était en train de se mettre l'édition à dos, a annoncé son intention de réunir rapidement « une table ronde de l'édition et de la librairie qui réfléchira au rôle de médiation et de régulation qui peut être celui de l'Etat dans les relations entre éditeurs, distributeurs et libraires ». L'ambiance risque d'être tendue autour de cette fameuse table, comme elle le sera au SNE. Antoine Gallimard avait fait connaître sa mauvaise humeur à Francfort, aujourd'hui rejoint par Claude Cherki qui nous a



Oliver Don

“La vente de Vup et plus globalement le sauvetage de Vivendi prennent des airs de retraite de Russie.”

générale, le second est toujours le plus long. Jean-René Fourtou, qui voulait récupérer 3 milliards d'euros de la vente de Vup et d'Houghton Mifflin, n'est parvenu qu'à vendre Vup pour 1,25 milliard d'euros. Pressé par l'Elysée de satisfaire Jean-Luc Lagardère, il a dû se soumettre jusqu'à accepter de suspendre temporairement la vente de Houghton Mifflin dont il est vraisemblable qu'il ne tirera pas la moitié de ce qu'il en espérait. Il y a deux ans, Messier avait déboursé imprudemment (pléonasme) 2,2 milliards d'euros pour s'offrir ce groupe américain. Jean-René Fourtou, qui doit en même temps repousser l'attaque de Vodafone sur sa filiale filiale Cegetel (SFR), tout

déclaré qu'il envisageait d'y renoncer « à toute participation active ». Ambiance.

La fin du premier acte. Et maintenant ? L'affaire Vup ne s'achève pas. On se dit même que c'est juste la fin du premier acte et

que, en règle générale, le second est toujours le plus long. Jean-René Fourtou, qui voulait récupérer 3 milliards d'euros de la vente de Vup et d'Houghton Mifflin, n'est parvenu qu'à vendre Vup pour 1,25 milliard d'euros. Pressé par l'Elysée de satisfaire Jean-Luc Lagardère, il a dû se soumettre jusqu'à accepter de suspendre temporairement la vente de Houghton Mifflin dont il est vraisemblable qu'il ne tirera pas la moitié de ce qu'il en espérait. Il y a deux ans, Messier avait déboursé imprudemment (pléonasme) 2,2 milliards d'euros pour s'offrir ce groupe américain. Jean-René Fourtou, qui doit en même temps repousser l'attaque de Vodafone sur sa filiale filiale Cegetel (SFR), tout

en négociant avec les banques les moyens de sa contre-attaque, est inquiet: la vente de Vup et plus globalement le sauvetage de Vivendi prennent des airs de retraite de Russie puisqu'il n'est pas parvenu à atteindre son double objectif qui consistait à tout vendre cette semaine à un prix correct.

Temporiser. En proposant de placer Vup dans une structure juridique temporairement détenue par Natexis, déjà actionnaire de La Martinière et des Librairies du savoir, les stratèges de Lagardère Groupe parviendront vraisemblablement à temporiser, puisque tel était mercredi matin le nouveau mot d'ordre. La mission de Natexis est la suivante: porter Vup jusqu'à ce que Bruxelles donne son feu vert à cette concentration. Récemment, la Commission européenne avait « retouqué » le projet de fusion des électriciens Legrand et Schneider (voir ci-dessous) et, en 1999, celui des éditeurs Reed Elsevier avec Wolters Kluwer avant d'être contredite par le tribunal de Luxembourg.

Sans présager de la décision de la Commission européenne, il est probable que Lagardère se pliera aux suggestions qui lui seront faites de se délester de

Ce qu'est Natexis

Natexis, qu'Hachette a chargé de « porter » le rachat de Vivendi Universal Publishing, est la banque de financement, d'investissement et de service du groupe Banque populaire. En janvier dernier (1), elle a annoncé son renforcement par la fusion de deux autres sociétés de capital développement du groupe Banque populaire,

Sofinindex et Natexis investisse-ment. Elle est aujourd'hui présente en particulier dans Gallimard (9 %), La Martinière Groupe (9 %) et la chaîne des Librairies du savoir (5 %). Tout en considérant que le secteur de l'édition ne présentait pas un grand dynamisme, sa directrice associée, Maria Chatti-Gautier, nous confiait en

janvier que le secteur restait intéressant: « Parce qu'on y trouve encore pas mal d'acteurs indépendants qui ne peuvent pas le rester. » « Il va y avoir de nouvelles concentrations, ajoutait-elle, et nous encourageons les maisons d'édition dans lesquelles nous sommes présentes à s'y intéresser. »

C. F.

(1) Voir LH 453, du 18.1.02, p.50.

telle partie du nouveau groupe, dans le scolaire (Nathan, Bordas), le poche (les 35 % de l'ai lu) et d'assouplir la politique commerciale des Relay.

On conclura ironiquement et temporairement par deux observations. La première: c'est justement en Belgique que se pose le seul cas flagrant de monopole puisque ne subsistent que deux grossistes francophones, appartenant l'un à Hachette et l'autre à Vup... La seconde: l'éditeur Claude

Durand, grand défenseur de la liberté éditoriale, a été épinglé par *Le Canard enchaîné* pour avoir refusé cet été, sur instruction venue de plus haut, de publier une enquête sur Messier (qui paraîtra chez Economica, *Le maître des illusions*, voir p. 69). Mais l'honneur est sauf puisqu'il en paraît une autre la semaine prochaine chez Grasset sur le même sujet (*Messier story*). A suivre.

PIERRE LOUIS ROZYNÈS

Lire aussi pages suivantes

Bruxelles sera-t-elle un recours ?

Pour les opposants à Hachette, le mardi 23 octobre restera dans les annales comme un jour noir. Ils ont appris que le groupe de Jean-Luc Lagardère emportait Vup en même temps que la décision du tribunal de Luxembourg de casser le jugement de la Commission européenne interdisant la fusion Legrand-Schneider, pour cause de position dominante. Ce dossier était souvent mis en avant par les éditeurs qui envisageaient d'avoir recours aux instances bruxelloises. De toute évidence, cette dé-

cision, qui confirme cependant le « renforcement de position dominante du groupe sur les marchés français », n'empêchera pas les éditeurs et les libraires d'alerter Bruxelles comme ils l'avaient annoncé à plusieurs reprises: dans *Le Monde* du 17 octobre, Antoine Gallimard évoquait clairement cette possibilité, tout comme Claude Cherki dans *La Tribune* du 18 octobre. Les libraires du SLF ont de leur côté indiqué, dès la vente connue, qu'ils étudiaient « la possibilité d'intervenir auprès des

instances compétentes de Bruxelles ».

En faisant porter la vente par Natexis (voir ci-dessus), le groupe Lagardère espère régler ce problème de concurrence, toujours extrêmement complexe, comme le rappelait Emmanuel Pierrat dans sa chronique « Livre et concentration économique » (1). Deux instances peuvent statuer sur l'abus de position dominante: le Conseil de la concurrence, en France qui statue en première instance. C'est l'article 8 de l'ordonnance du 1^{er} dé-

cembre 1986, relative à la liberté des prix et de la concurrence, qui sanctionne l'exploitation abusive d'une position dominante. L'autre instance est la Commission européenne, chargée de faire respecter les règles du traité de Rome. Dans ce cas, ce sont les articles 85 et 86 qui sont concernés. Le premier précise: « Sont incompatibles avec le marché commun et interdits tous accords entre entreprises, toutes décisions d'associations d'entreprises et toutes pratiques concertées, qui sont susceptibles d'affecter le commerce

entre Etats membres et qui ont pour objet et pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence à l'intérieur du marché commun. » Et le second: « Est incompatible avec le marché commun et interdit, dans la mesure où le commerce entre Etats membres est susceptible d'en être affecté, le fait pour une ou plusieurs entreprises d'exploiter de façon abusive une position dominante sur le marché commun ou une partie substantielle de celui-ci. »

C. F.

(1) Voir LH 486, du 18.10.02, p.53.

487/Sommaire

25 octobre 2002

L'événement 4
Hachette rachète Vup Europe

Opinions 7
Editorial

Meilleures ventes 9

Dans les médias 16
France 2 : tout sur J. K. Rowling 16
Prix littéraires : dernières sélections
Programmes 17

Entretien 20
Patrick Poivre d'Arvor

Avant-critiques 24
Rosetta Loy, Boris Pahor, Boston Teran, Elisabeth Horem, Roland Barthes, Pierre Bayard, Henri Gourdin, Sarah Bernhardt, Annick Desmier-Maulion

A paraître 30

Edition 59
Oh ! Editions : Kurt Cobain 59
Alain Weinstein chez Léo Scheer
Le Pouce et l'index : flip-books 60
Le prix Petit-Gaillon : après l'incendie des Belles Lettres Beigbeder chez Flammarion ?
Les éditions de l'an 2 : la BD 61
Les Presses de la Renaissance démenagent 62
Plon : lancement de *L'ours bleu* 64
Hors collection : le phénomène Anne Geddes
Le Moniteur : maisons de rêve 65
Metropolis : « Les oubliés »

Droit(s) 66
Chronique : les transfuges
Michel Houellebecq relaxé

Librairie 67
Evreux s'offre un nouveau Forum 67
Paris : un rayon gay chez Virgin
Les interventions de l'Association des librairies francophones 68

Vitrine 69
L'édition française en 23 titres

Bibliothèque 70
Cahors : la nouvelle médiathèque intercommunale 70
Courrier : la musique à Troyes 71

Multimédia 72
Les flipeurs du Net
Jeunesse : la rentrée des cédéroms

Etranger 74
USA : Alice Sebold best-seller 74
GB : le Man Booker à Yann Martel
USA : les meilleures ventes
Italie : les policiers, le goût... 75

Rendez-vous 76
Nantes : la SF à Utopia 77
Paris : 11^e Salon du livre de cinéma
Vincennes aime « America »
Le Pouliguen défend la petite édition

Enquête 78
Inde : 20 écrivains en France pour Les Belles Etrangères

Dossier 83
Le grand appétit de l'édition de santé et bien-être 83
Dilisco juge le marché 84
Développement personnel : les attentes du public 86
L'aventure éditoriale de M. Odoul
Bibliographie : 693 nouveautés 2002-2003 88

Livres de la semaine 114

Annonces classées 171

Avant-portrait 178
Michel Tremblay

Les premières réactions

Les professionnels du livre se sont réveillés le 23 octobre avec la gueule de bois.

Le ministre fait confiance à Lagardère

Le ministre de la Culture, **Jean-Jacques Aillagon** a été le premier à réagir à l'annonce du rachat de Vup par Lagardère, mercredi matin. Dans un communiqué, il a indiqué qu'il « fait confiance au groupe Lagardère pour assurer la pérennité et le développement des maisons achetées, dans le respect des règles de la concurrence, dans celui de l'indépendance éditoriale de ces maisons, dans le respect enfin des intérêts de leurs salariés ». Il indique en outre qu'il envisage de réunir « très rapidement » « une table ronde de l'édition et de la librairie qui réfléchira au rôle de médiation et de régulation qui peut être celui de l'Etat dans les relations entre éditeurs, distributeurs et libraires ». A la sortie du Conseil des ministres, interrogé sur le risque de monopole, il a déclaré qu'il « n'y croyait pas », soulignant qu'« aujourd'hui la concentration est une tendance générale dans le monde de l'édition ». « Une question se pose dans le domaine de la distribution, a admis le ministre de la Culture. Mais là aussi je pense que nous pourrions utilement travailler avec Jean-Luc Lagardère de façon à assurer à la diffusion des ouvrages de librairie la plus grande liberté, la plus grande diversité. »

Les libraires fustigent la dérive monopolistique

Les libraires, de leur côté, ont réagi très vite par un communiqué signé du SLF (Syndicat de la librairie française). La reprise de Vup par Lagardère confirme toutes leurs craintes : « Le choix s'est porté sur le candidat qui répond le moins aux attentes de la profession, notamment des libraires indépendants qui patissent d'ores et déjà, sur des points, de la politique de ce groupe. » Ils s'étonnent notamment qu'« un tel projet n'ait pas suscité d'avanta-

ge de réactions de la part des auteurs, des politiques, des syndicats et des grandes surfaces spécialisées, elles-mêmes dominantes (Fnac, Leclerc...) ». Très ferme, le communiqué appelle « toute la profession à réagir avec vigueur contre le monopole qui se profile dans le paysage du livre en France. Que le montage proposé par Hachette soit un moyen d'éviter les problèmes en matière de concurrence ne change rien à nos yeux : Hachette, par ce rachat, maîtrise bel et bien la majeure partie de l'édition et de la distribution hexagonales ».

Le SLF soulève enfin les questions qui paraissent les plus inquiétantes aux yeux des libraires : « Que sera la politique d'Hachette à l'égard des libraires indépendants alors qu'il possède son propre réseau ? Qu'en sera-t-il de la politique d'Hachette et de sa présence dans les instances interprofessionnelles à l'heure où se posent de nombreuses questions à tous les stades de la production : création, édition, diffusion et distribution ? » Avant d'annoncer que, bien décidé à lutter contre « la dérive monopolistique actuelle », il étudie « la possibilité d'intervenir auprès des instances compétentes de Bruxelles ».

A la direction de la Fnac, en effet, personne jusqu'ici ne s'était ouvertement exprimé. Mercredi matin, cependant, on se disait « inquiets de cette concentration excessive qui risque de créer de vraies distorsions dans le fonctionnement du marché, c'est-à-dire dans les conditions d'achats, de livraisons, et de tournées des auteurs puisqu'Hachette est le deuxième libraire de France et risque de privilégier ses propres points de vente ». Par ailleurs, le premier libraire de France craint que « la saison des grands prix littéraires et le Salon du livre de Paris ne se transforment en véritables "Hachette parties" ».

Les éditeurs sonnés

Sonnés, les éditeurs qui s'étaient opposés à la reprise de Vup par le groupe de Jean-Luc Lagardère gardaient pour la plupart un silence éloquent. **Serge Eyrolles**, le président du

tout à fait déséquilibrés. » Il a enfin annoncé qu'il irait « avec certains indépendants à Bruxelles pour porter ce dossier. Nous devons voir aussi comment s'unir entre indépendants. »

concentration, on passe à une hyperconcentration. Le problème n'est pas nouveau. Il n'en reste pas moins très inquiétant. Si je n'ai pas signé la pétition, c'est que j'aurais préféré qu'on parle plus de l'article d'Antoine Gallimard dans Le Monde que j'ai trouvé remarquable. C'était une synthèse exhaustive de la situation, émanant en plus d'un éditeur de littérature et d'ouvrages de fond. »

Chez Vup, la gueule de bois

Par ailleurs, l'inquiétude est particulièrement vive chez **Larousse** et plus largement dans la branche **Education et référence de Vup** où les syndicats appelaient à une manifestation jeudi 24. « Nous avons tous la gueule de bois, car nous ne pensions pas qu'Hachette puisse remporter Vup, précise **Carl Aderhold**, éditeur chez Larousse et délégué CGT. Les salariés de Vuief [Vivendi Universal Education France] s'inquiètent du démantèlement du groupe qui paraît inévitable. Et qui dit démantèlement dit perte des acquis sociaux et perte d'emplois. De plus, la réputation d'Hachette sur le plan social n'est pas particulièrement bonne. Chacun garde en mémoire l'attitude du groupe face aux 35 heures. »

Lagardère rassurant

Enfin, **Jean-Luc et Arnaud Lagardère** ont diffusé, mercredi à 13 heures, un court communiqué indiquant que le groupe Lagardère s'engageait « à tout mettre en œuvre pour préserver et développer le patrimoine culturel français, à favoriser la création sous toutes ses formes, à respecter l'indépendance de ceux qui – grands, moyens, petits éditeurs, diffuseurs et libraires – contribuent par leur pluralité et leurs différences à la richesse de notre culture nationale ».

CHRISTINE FERRAND, AVEC ANNIE FAVIER



Syndicat national de l'édition, dont le bureau devait déjeuner le lendemain, 24 octobre, avec le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, « n'était pas disponible ». Les autres attendaient d'en savoir plus sur le montage de l'opération pour organiser leur riposte.

Interrogé sur RTL, **Antoine Gallimard** a comparé l'événement à « un effet de souffle » en soulignant la fragilité du secteur. « Pour nous, éditeurs-distributeurs, a-t-il ajouté, les termes de la concurrence sont

De son côté, **Hervé de La Martinière**, qui soutenait le plan de reprise de PAI Management avec Le Seuil, Média Participations et Lefebvre-Sarrut, faisait part de sa « déception » et de son étonnement face au dossier « parfaitement surprenant » monté par Lagardère. Faisant référence à la vente finalement séparée d'Houghton Mifflin, il trouve « bizarre qu'on change les règles au dernier moment ». « Il faut désormais attendre de voir ce que va proposer ce trust qui doit racheter les maisons pour Lagardère », précisait-il, en ajoutant : « Ce dossier aura eu l'avantage de resserrer très fortement les liens entre un certain nombre d'éditeurs. » Hervé de La Martinière fait allusion en particulier à la pétition signée par vingt-deux éditeurs parue dans Le Monde du 20 octobre.

Irène Lindon, P-DG des éditions de Minuit, qui n'a pas signé cette pétition et dont l'absence a été remarquée, fait cependant part de son inquiétude : « D'une situation de

“J'irai avec certains indépendants à Bruxelles pour porter ce dossier.”
Antoine Gallimard

Le jour où Hachette a racheté Havas

PAR PIERRE LOUIS ROZYNÈS, RÉDACTEUR EN CHEF

Si la république des lettres avait une Constitution (elle n'a que des pratiques et des coutumes), on en aurait changé mercredi 22 octobre 2002. Reste à savoir si le nouveau régime sera démocratique. Car puisque c'est fait, puisque Hachette a racheté Vup, plus question de se lamenter dans la presse. La question n'est pas non plus de savoir combien pèse Hachette. Hachette pèse désormais un poids inédit, un poids qu'aucun groupe n'a jamais pesé dans l'édition occidentale depuis l'invention de l'électricité. On connaîtra bientôt les modalités du rachat. On saura si un risque bruxellois existe dans cette affaire. Ce n'est pas certain. La position dominante n'est pas interdite, c'est son abus qui l'est et, pour en constater éventuellement un, il faudrait attendre au moins deux ans, le temps que s'opère une éventuelle fusion des outils de diffusion et de distribution des deux groupes, ce qui n'est pas acquis, et surtout un éventuel alignement des remises aux libraires de Vup sur celles, plus dures, d'Hachette. Et puis, très vraisemblablement, Hachette vendra avant qu'on l'attaque quelques pans qui auraient été susceptibles de créer un monopole dans le scolaire. A Albin Michel peut-être. Magnard-Vuibert, qu'il possède, adossé à Nathan-Bordas, pourrait être consolidé et enfin stabilisé. On imagine qu'il pourrait apporter ses deux éditeurs scolaires à une nouvelle entité dont il détiendrait une part significative du capital, aux côtés d'un fonds d'investissement puisé parmi les candidats malheureux au rachat de Vup. Citons aussi La Martinière, qui lorgne sur Bordas et dont Natexis, futur porteur de Vup, est également actionnaire.

Maintenant que le rachat a été annoncé, il n'est plus temps de se plaindre, même si l'on craint que ne se réveillent les résistants de la vingt-cinquième heure. Il s'agit de pointer les dangers.

Le premier vrai danger pour l'édition, c'est la concentration dans le poche. Avec le Livre de poche (Hachette), Pocket (Vup) et 35 % du capital de J'ai lu (Flammarion), Lagardère détiendra une position dans la grande distribution et les Relay, deux circuits où ses concurrents indépendants (Points-Seuil, Folio...) n'ont quasiment pas accès. Mais on imagine mal une directive européenne contraignant Mammouth et les ex-Relais H à s'ouvrir à un quota d'éditeurs indépendants comme on demande aux radios de diffuser un quota de musique française.

Le second vrai danger est celui qui guette la librairie. D'une part, parce qu'il est à craindre que Vup ne s'aligne sur Hachette, faisant perdre aux libraires quelques points de remises vitaux de la part de leur premier fournisseur et, d'autre part, parce que de la politique commerciale d'Hachette dépend désormais le sort de la librairie française dans sa

structure même. Or, Hachette a décidé l'an dernier d'élargir son premier niveau de librairies au détriment (quoi qu'on dise) du troisième niveau. Mais là aussi, on imagine mal une directive européenne ou même une loi Aillagon encadrant les choix commerciaux d'Hachette-Vup. Pourtant, il est à craindre que la concentration en cours dans l'édition n'aboutisse à une réduction du nombre des librairies. Si Hachette et Vup décident de se concentrer sur les points de vente les plus actifs, quels best-sellers et quels livres de poche vendront les petits libraires?

Troisième danger: la littérature générale. Mais d'abord, y a-t-il un danger pour la littérature générale? Aucun écrivain (sinon la SGDL par un communiqué laconique), aucun intellectuel n'a manifesté son inquiétude. Donc, c'est qu'il n'y a rien à craindre! Même notre médiologue national, Régis Debray, est resté silencieux, c'est dire.

Et maintenant, les questions. Elles sont nombreuses. Verra-t-on des concentrations entre les maisons du nouveau groupe? Certainement, mais il va falloir des mois et des mois avant que soient esquissés des rapprochements entre éditeurs. Perrin, Fayard, Calmann-Lévy, Lattès, Plon, La Découverte,

Stock, Belfond, Grasset, Laffont, Julliard, Lattès, Les Presses de la Cité, Les Presses de la Renaissance...

Au jeu des hypothèses quant aux prochaines fiançailles, les cartes sont rebattues. Verra-t-on valser les managers? Si le départ d'Agnès Touraine (quand? et remplacée par qui?) et de quelques autres cadres centraux de Vup est prévisible, l'édition manque trop cruellement d'éditeurs et de managers pour qu'Hachette s'offre le luxe d'une chasse aux sorcières.

Autre question: quelle est la nouvelle marge de manœuvre du SNE? Inquiet du risque anglo-saxon et favorable à la ligne élyséenne, Serge Eyrolles est rassuré mais il doit maintenant piloter un syndicat dont les deux principaux adhérents ne font plus qu'un et dont les autres membres sont furieux et inquiets que leur instance représentative n'ait pas sonné l'alarme auprès des pouvoirs publics. Lesquels étaient, il est vrai, officiellement acquis à la solution Lagardère. Seul le SLF, désormais unique syndicat de libraires (le silence de la FFSL signifiant sa disparition), est

monté au créneau, mais à aucun moment, on n'a vu libraires et éditeurs s'associer, fût-ce dans une tribune commune.

Qui sont les vainqueurs, dans cette affaire? Jean-Luc Lagardère, tout d'abord. Il a réussi un coup de maître. Il a toujours fait progresser son groupe ainsi, par surprise, profitant d'une opportunité. En 1980, il a acheté Hachette. Vingt-deux ans plus tard, il a acheté Vup. C'est le deal de l'année et il ne l'avait pas prémédité. C'est aussi la fusion la plus délicate. Si elle échoue, c'est l'édition et la librairie françaises qui en pâtiront. Arnaud Lagardère, son fils, qui héritera d'un groupe d'édition et de médias surpuissant en France et plus timide à l'étranger, est le nouveau roi de l'édition. Mais il n'est jamais parvenu à cacher sa préférence pour l'audiovisuel. S'il a été très actif ces dernières semaines lorsqu'il s'est agi de mener ce raid éclair, il est peu probable qu'il s'implique plus dans l'édition. A Jean-Louis Lisimachio vraisemblablement cette charge plus délicate et plus lourde que jamais, qui suscite évidemment des convoitises dans le jeune entourage d'Arnaud Lagardère.

Pragmatique, la politique de Lisimachio est à l'opposé de celle d'Agnès Touraine chez Vup. Elle a beaucoup communiqué, elle a cru au tout-Internet, au cartable et à l'encre électronique, à la convergence entre les contenus, Vup a signé très tôt des accords de 35 heures très favorables aux salariés. Lisimachio fuit la presse et n'est jamais tombé dans le panneau grossier d'Internet, il n'a jamais été ébloui par les nouvelles technologies, il n'a jamais cherché à réaliser d'autres synergies que financières et Hachette Livre a rechigné avant de signer un accord sur les 35 heures. Les faits semblent lui avoir donné raison, mais le rapprochement des deux cultures n'en sera que plus délicat.

Quatrième vainqueur: Francis Esménard. Le patron d'Albin Michel est décidément incontournable. Non seulement il pourra mettre en sécurité sa branche scolaire, mais il est probable qu'il voit plus loin, et plusieurs options s'offrent déjà à lui.

Et c'est enfin une victoire de Jacques Chirac. On a cru, un temps, en septembre, que ses ordres formels de vendre Vup à Lagardère plutôt qu'à des fonds à capitaux étrangers n'allaient pas être suivis par Jean-René Fourtou, ce qui aurait été une giflle. Mais on est rassuré, en tous les cas pour lui: comme du temps de Pompidou, d'Ambroise Roux et du CNPF, le sommet de l'Etat dépasse encore d'une tête la haute finance. Jacques Chirac avait piqué un coup de sang lorsque Jean-Marie Messier avait décrété en décembre 2001 « la fin de l'exception culturelle française ». Dix mois plus tard, il est à craindre qu'il l'ait lui-même réalisé, parce qu'il a cru qu'un grand drapeau français valait mieux que plein de petits.